

PARC ÉOLIEN
DE VANNIER-AMANCE

**DOSSIER DE
PRESSE**



Le parc éolien "Vannier-Amance"

Le parc éolien de Vannier-Amance se situe au sud-est du département de la Haute-Marne (52). Il sera constitué de 17 éoliennes réparties sur 3 communes, pour une puissance totale de 42,5 MW.

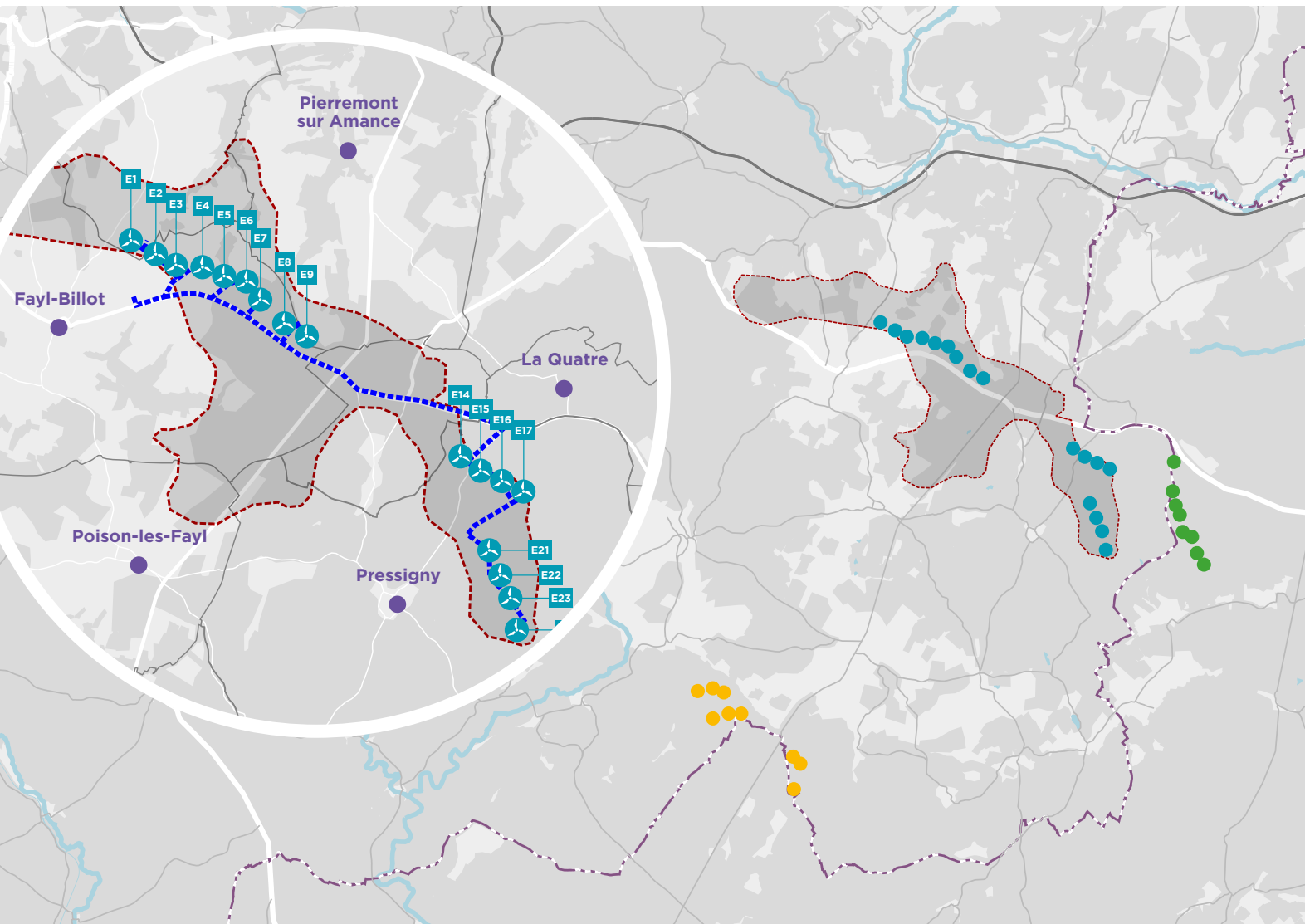
Construit par Velocita Énergies, il s'agira du second parc éolien français équipé de turbines Envision Energy. Sa construction a débuté en février 2020, pour une mise en service prévue en 2022.

Le parc de Vannier-Amance produira 111 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 52 000 personnes.

Il s'inscrit dans le projet de création d'un ensemble éolien de 3 parcs qui totaliseront à terme 32 éoliennes pour une puissance de 80 MW. La construction des deux parcs complémentaires baptisés « Sud-Vannier » (9 éoliennes) et « Les Hauts de la Rigotte » (8 éoliennes) est prévue à partir de 2021.

L'ensemble des trois parcs produirait chaque année plus de 200 GWh, soit l'équivalent de la consommation domestique de 90 000 personnes, ou encore 15 % de la consommation d'électricité du département, tous secteurs confondus.

Caractéristiques du parc



CARTE D'IDENTITÉ



17 éoliennes Envision
de **2,5 MW** chacune

- Puissance installée **42,5 MW**
- Production annuelle **111,6 GWh**
- Consommation électrique de **52 200 personnes***



1 poste électrique
de raccordement

*consommation électrique domestique eau chaude sanitaire et chauffage compris (source RTE 2012 et Insee 2013)

LOCALISATION



Les éoliennes
sont réparties sur
3 communes :

- **Fayl-Billot** (8 éoliennes),
- **Pierremont-sur-Amance** (1 éolienne)
- **Pressigny** (8 éoliennes),

sur le territoire de la Communauté de
Communes des Savoir-Faire.

Les éoliennes

Envision Energy

Les 17 éoliennes Envision de conception chinoise équipant le parc répondent à toutes les normes européennes.

Elles sont assemblées à partir de composants conçus par des entreprises leader du secteur.



CARACTÉRISTIQUES DES ÉOLIENNES ENVISION ENERGY

- Puissance unitaire : **2,5 MW**
- Diamètre du rotor : **131 m**
- Hauteur de mât : **110 m**
- Pales : **65 m**
- Hauteur totale : **180 m** en bout de pale

Production énergétique

La production électrique annuelle du parc "Vannier-Amance" atteindra 111,6GWh, l'équivalent de la consommation domestique en électricité de 52 000 personnes. **A lui seul, le parc Vannier-Amance produira ainsi l'équivalent de la consommation électrique des habitants de Châlons et de Langres.**

Exploitation et maintenance

Velocita Énergies assurera l'exploitation et la maintenance pendant toute la durée de vie du parc, à savoir 25 ans.

Un poste électrique dédié

Velocita Énergies construit actuellement un poste de raccordement électrique afin de pouvoir raccorder le parc éolien au réseau de transport d'électricité. Situé sur la commune de La Rochelle, en Haute-Saône, cette infrastructure d'une capacité de 120 MW collectera et augmentera la tension électrique générée par le parc afin de l'intégrer au réseau de transport d'électricité.



Calendrier du projet



2008

- Lancement des études de faisabilité pour un parc éolien, à l'initiative des élus des communes, qui ont ainsi gardé la maîtrise du projet

2009

- Installation de deux mâts de mesures sur les communes de Fayl-Billot et de Pressigny

2010

- Lancement des études acoustiques et environnementales

2012

- Validation du périmètre de la zone de développement éolien par la préfecture de la Haute-Marne

2013

- Dépôt du dossier de demande d'autorisation de construire

2014

- Instruction et enquête publique

2015

- Arrêtés préfectoraux autorisant un parc de 17 éoliennes

2019

- Confirmation des autorisations par la Cour d'Appel de Nancy

2020

- **Février** : Démarrage des travaux de construction du parc

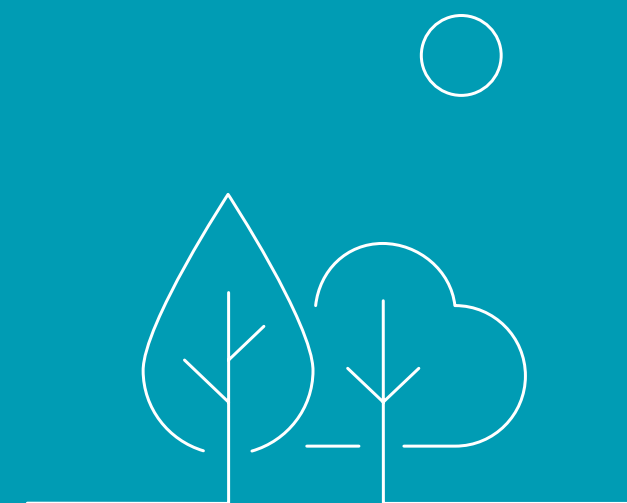
2022

- Mise en service complète du parc

2022-2046

- Exploitation du parc : production d'électricité renouvelable

Un projet initié et soutenu par les collectivités locales



Le projet de parc éolien Vannier-Amance a été porté dès son origine par la Communauté de Communes des Savoir-Faire et son implantation décidée en concertation avec les collectivités locales.

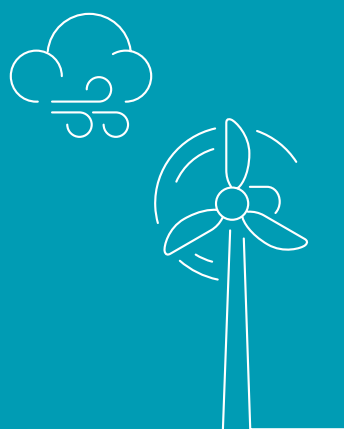
Une implantation du projet définie dans une logique d'aménagement du territoire

Dès novembre 2008, les élus ont pris la décision de lancer des études de faisabilité pour un projet éolien sur leur territoire.

Ils ont souhaité garder la maîtrise du développement éolien, en définissant eux-mêmes les périmètres de la Zone de Développement Éolien (ZDE). Cette zone, dessinée dans une logique d'aménagement du territoire, a été validée en 2012.

Les 9 communes concernées ont délibéré à l'unanimité pour valider le périmètre final.





La Région Grand-Est, un acteur dynamique de la transition énergétique

L'objectif du Schéma Régional Eolien de la région Grand Est vise à installer 4470 MW éolien d'ici fin 2020.

A la fin de l'année 2019, la région comptait 3443 MW de puissance éolienne installée et se plaçait en tête des régions françaises en matière de production d'énergie éolienne, devant les Hauts-de-France et l'Occitanie.

Avec une puissance installée de 42,5 MW, le parc éolien de Vannier-Amance contribuera à plus de 20 % à l'objectif du département de la Haute-Marne.

L'éolien, une énergie renouvelable mature, compétitive et réversible

L'énergie éolienne couvre désormais 8 % de la consommation d'électricité en France. Avec plus de 18 GW installés, et un objectif de 33 GW d'ici 2028, elle bénéficie de la baisse régulière des coûts de production des éoliennes et de la progression de leurs performances.

L'énergie éolienne fait partie des moyens de production d'électricité les moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Bénéficiant d'un facteur de charge important, notamment les mois d'hiver, les éoliennes produisent de l'électricité 90% du temps en France. Grâce aux données météorologiques, il est possible d'estimer leur production à venir avec précision.

La durée de vie d'une éolienne est de plus de 20 ans. À la fin de l'exploitation d'un parc, il est possible d'installer de nouvelles machines ou bien de démonter les éoliennes pour que le site retrouve sa vocation initiale.

Recyclable à plus de 90 %, une éolienne compense l'énergie utilisée pour sa construction en moins de 12 mois.

Un projet développé dans le dialogue et la concertation

Velocita Énergies a inscrit le développement du projet dans une volonté de dialogue et de concertation avec les élus locaux, les acteurs économiques et les riverains.

Ce travail d'échange a duré 11 années, durant lesquelles le projet a été discuté et ajusté avec les acteurs locaux afin qu'il réponde le mieux possible aux besoins du territoire et de ses habitants.

Un comité de pilotage, des réunions d'informations et des réunions publiques ont été mis en place pendant le suivi de la ZDE et la phase de développement du projet.



Une intégration paysagère harmonieuse et concertée

Des études rigoureuses et indépendantes

L'étude d'impact réalisée par le bureau d'étude Ingerop a permis d'enrichir la connaissance sur les espèces présentes sur le site et de démontrer l'absence d'espèce protégée sur le parc.

Afin de minimiser l'impact du projet sur des espèces peuplant notamment le milieu forestier, l'avifaune a fait l'objet d'un suivi ornithologique particulièrement rigoureux, sur un cycle biologique complet.

- Plusieurs espèces ont été recensées à proximité de l'implantation du parc. Il s'agit pour la plupart d'espèces communes pour la région (Grive Litorne, l'Étourneau Sansonnet, le Pigeon ramier, Alouette des champs...).
- Compte tenu des observations réalisées, les experts ont qualifié la zone de projet en intérêt écologique moyen pour les oiseaux migrateurs et faible pour les espèces nicheuses.
- Les études réalisées sur les chiroptères ont révélé une activité globalement moyenne sur la zone de projet. Les secteurs qui présentent un milieu attractif pour les chiroptères (lisières de forêts et vallons humides) ont été écartés de tout aménagement. Aucun gîte n'a été trouvé sur la zone du projet.

Un projet respectueux de l'environnement

Le parc éolien Vannier-Amance a été conçu dans une logique de préservation de son environnement.

Les 17 éoliennes du parc seront majoritairement implantées sur des terres agricoles de cultures et de pâtures, et dans une moindre mesure de prairies de fauches, de boisements et plantations horticoles.

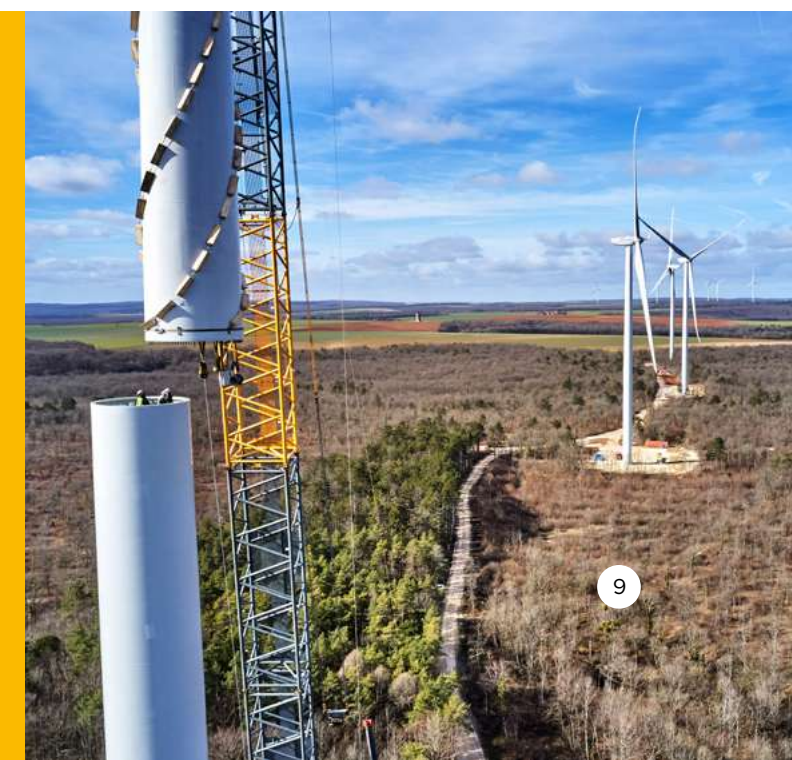
Les études environnementales ont été réalisées par des prestataires indépendants et expérimentés. L'étude d'impact environnemental a été pilotée par le bureau d'études Ingerop, avec le concours de bureaux d'études spécialisés :

- Les bureaux d'études CAEI Dijon, Bernard FROCHOT, AXECO ont été mobilisés pour les études sur la faune et la flore
- L'étude paysagère a été menée par le bureau d'études Bocage
- L'étude acoustique a été prise en charge par le bureau d'études Venathec
- L'étude de danger par ATER Environnement

Un projet conçu dans une logique d'aménagement du territoire

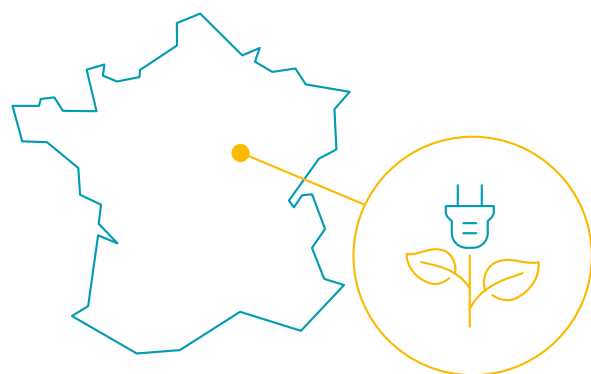
Les éoliennes seront installées autour des infrastructures existantes de transport routier (RN19) et d'électricité (ligne 225 kV Pusy-Rolampont) qui traversent le plateau de Fayl-Billot. Le nord du territoire, au caractère rural plus marqué, n'accueillera pas d'éoliennes.

Le nombre d'éoliennes et leur implantation a été décidé en accord avec les acteurs locaux.



Un parc créateur de valeur

pour le territoire



Des retombées économiques locales importantes

Pendant les 25 ans son exploitation, le parc de 17 éoliennes générera environ **530 000 € par an en termes de retombées fiscales pour les collectivités (communes, communautés de communes, département et région), à travers notamment l'impôt Forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER).**

Grâce à la location des parcelles communales sur lesquelles sont installées 3 des 17 éoliennes du projet du parc, les communes d'implantation percevront également des **revenus locatifs** s'élevant à environ **18 000 € par an.**

Un recours privilégié aux entreprises de la région

De l'ordre de 15% du montant de l'investissement (soit près de 9 M€) bénéficie à des entreprises locales pour la réalisation, en sous-traitance, des travaux de génie-civil, de voirie et de raccordement électrique. La construction et l'exploitation du parc éolien dynamisent par ailleurs les commerces locaux, notamment la restauration et l'hébergement.

Velocita Énergies a **privilégié les entreprises locales** pour la construction de ce parc. Quand les compétences existaient, les entreprises retenues pour la réalisation ont été **majoritairement choisies dans la région Grand-Est.**

Entre 40 et 70 emplois locaux seront mobilisés pendant la phase chantier pour la partie génie civil (chemins d'accès, plateformes, fondations et raccordement). Une fois construit, environ 4 techniciens assureront sa maintenance et son exploitation.

Maîtrise d'œuvre

● Artelia (Dijon-21)

Lots VRD

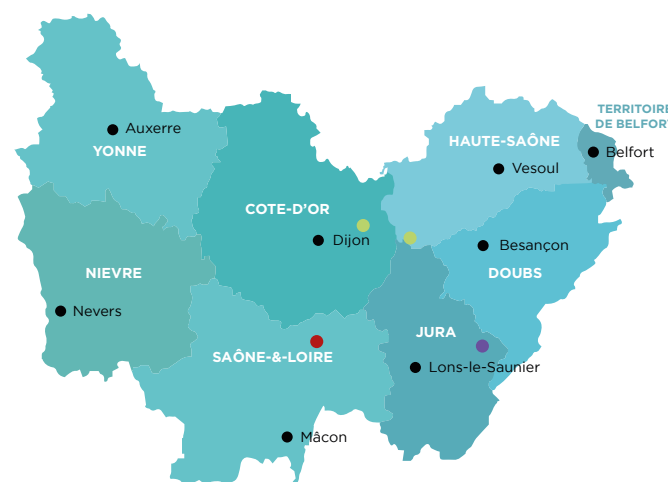
● Groupement Bongarzone TP & SAS (Poinson les Fayl et Saint Geosmes -52)

Lot Génie civil

● Eiffage Construction (Ecole-Valentin-25)

Renforcement de sol

Keller (Duttlenheim-67)



Des riverains associés aux retombées économiques du parc

Velocita Énergies a souhaité impliquer les riverains et les citoyens en tant qu'acteurs de la transition énergétique de leur territoire, tout en leur faisant bénéficier d'une partie des retombées économiques du parc.

En 2019 et 2020, Velocita Énergies a lancé 3 campagnes de financement participatif pour financer le poste de raccordement électrique, les travaux du parc éolien Vannier-Amance et les études de pré-construction des parcs Sud Vannier et Les Hauts de la Rigotte. Ces campagnes d'un montant total de 5 millions d'euros ont permis aux habitants de la

Communauté de Communes des Savoir Faire et des communes concernées par le projet de bénéficier de conditions de prêt préférentielles.



Des mesures d'accompagnement locales

Pour accompagner le développement de ce parc, Velocita Énergies a souhaité contribuer à plusieurs projets locaux en faveur du patrimoine, du paysage et du cadre de vie, portés par les collectivités locales concernées. À titre d'exemple, Velocita Énergies participe à la réhabilitation de 4 abreuvoirs situés sur le plateau de Fayl Billot en faveur de la préservation des ruisseaux abritant des écrevisses à pattes blanches, et à l'aménagement d'un parc arboré composé d'essences locales.

Des aménagements écologiques comprenant la plantation de plusieurs linéaires de haies sont également prévus, associés à un suivi naturaliste.

Aux côtés de la Communauté de Communes des Savoir-Faire, Velocita Énergies contribuera également au projet de réaménagement de la Zone d'Activité de la Rose des Vents pour la mettre en valeur et favoriser le développement d'un nouveau pôle d'activité économique où des entreprises pourront s'implanter.

TÉMOIGNAGE

« Notre territoire rural possède les énergies de demain : le vent et le soleil. La transition énergétique est nécessaire pour lutter contre le réchauffement climatique. La Communauté de Communes des Savoir-Faire s'y engage.

De plus, les retombées économiques du parc éolien profiteront à tous les habitants car elles nous permettront d'investir dans des projets de développement de notre territoire, de maintenir et de développer des services publics. »

Alexandre Multon,
Vice-président de la Communauté de communes des Savoir-Faire.



Des projets accélérateurs

de la transition énergétique

Le parc éolien Vannier-Amance s'intègre dans un ensemble de trois parcs éoliens

totalisant 34 éoliennes sur la Communauté de Communes des Savoir-Faire en Haute-Marne.

- **LE PARC "VANNIER-AMANCE"** (17 éoliennes)

- **LE PARC "SUD-VANNIER"** (9 éoliennes)

- **LE PARC "LES HAUTS DE LA RIGOTTE"** (6 éoliennes)

Le parc "SUD VANNIER"

Le parc "Sud Vannier" se compose de 9 éoliennes de 2,5 MW, réparties sur 2 communes de la Haute Marne : Tornay et Belmont.

Production énergétique

La production électrique annuelle du parc "Sud Vannier" atteindra 58,9 GWh par an, l'équivalent de la consommation domestique en électricité de 27 900 personnes.

Le parc "LES HAUTS DE LA RIGOTTE"

Le parc "Les Hauts de la Rigotte" se compose de 6 éoliennes de 2,5 MW, réparties sur 4 communes de la Haute-Saône : La Rochelle, La Quarte, Molay et Charmes Saint Valbert

Production énergétique

La production électrique annuelle du parc "Les Hauts de la Rigotte" atteindra 46 GWh, l'équivalent de la consommation domestique en électricité de 22 000 personnes.



LE POSTE SOURCE DE LA RIGOTTE

L'ensemble de 3 parcs totalisant 32 éoliennes nécessite la construction d'un poste de transformation électrique afin d'injecter l'électricité produite directement sur le réseau de transport d'électricité.

D'une capacité totale de 120 MW, le poste électrique permettra d'injecter sur le réseau l'électricité produite par le parc éolien de « Vannier-Amance », puis celle des deux parcs, "Sud Vannier" et "Les Hauts de la Rigotte".



Créée en 2011, Velocita Énergies développe, construit, finance et exploite des parcs éoliens en France. La société compte 30 collaborateurs qui réunissent toutes les compétences pour mener à bien un projet et assurer la gestion d'un parc éolien. Depuis 2016, Velocita Énergies fait partie du groupe Envision Energy, 5ème fabricant de turbines éoliennes dans le monde.

Velocita Énergies en chiffres

 **30** salariés

 **193** MW de puissance installée
65 MW en construction

260 000 personnes alimentées en électricité verte

HISTORIQUE DE L'ENTREPRISE

2011

Rachat du portefeuille de projets éoliens (700 MW) de l'énergéticien E.ON.

2015

Début de la construction en Franche-Comté d'un des plus grands parcs éoliens français, comprenant 54 éoliennes pour 153 MW installés.

2016

Intégration au groupe Envision Energy

2018 - 2019

Construction de deux parcs éoliens

- "Les Monts du Lomont" (Doubs)
- "Entre Tille et Venelle" (Côtes d'Or)

2020

Construction du parc éolien « Vannier-Amance »



Envision Energy est un groupe chinois actif dans tous les aspects de la transition énergétique. Fondée en 2007, la société propose des solutions de production d'énergie éolienne et solaire, de stockage et de recharge de véhicules électriques, ainsi que des solutions logicielles de gestion de l'énergie. Implanté en Asie, sur le continent américain et en Europe, Envision dispose de centres de recherche et développement à Singapour, au Danemark, en Allemagne et aux Etats-Unis. En 2018 Envision se classait 5e turbinier mondial, avec 8% de parts de marché et 10 000 éoliennes installées dans le monde.

Envision Energy en chiffres

 **33** GW de puissance éolienne installée sur terre comme en mer

 **14000** machines installées dans le monde

 **2000** employés dont 20% à l'international

Un acteur intégré de l'éolien

Velocita Énergies combine l'expertise d'un développeur et le savoir-faire d'Envision Energy, un des leaders mondiaux de la conception et de la construction de turbines éoliennes.

Cette association développeur-turbinière s'inscrit parfaitement dans l'évolution du marché de production de l'électricité vers les appels d'offres et permet à Velocita Énergies d'intégrer et de gérer l'ensemble du cycle de vie d'un parc éolien.

Développement de projets

Velocita Énergies maîtrise toutes les étapes du développement d'un projet :

- Identification de sites
- Analyse du potentiel énergétique
- Réalisation d'études d'impact environnemental
- Demandes d'autorisations administratives et permis de construire

Velocita Énergies dispose aujourd'hui de 350 MW de projets en portefeuille.

Velocita Énergies dispose de toutes les compétences pour mener à bien un projet puis gérer un parc une fois construit. La société s'appuie en interne sur les savoir-faire de ses collaborateurs (chefs de projet, cartographe, chargé d'exploitation, techniciens sur site, etc.) ainsi que sur l'expertise de bureaux d'études reconnus.

Cette présence sur toute la chaîne de compétences apporte la maîtrise de la qualité de ses parcs et l'assurance d'un engagement sur le long terme vis-à-vis de ses partenaires.



Ingénierie technique et financière

Velocita Énergies assure le montage financier de ses projets en les finançant sur fonds propres, avec de la dette bancaire et du financement participatif.

Construction

En concertation avec les acteurs du territoire et en privilégiant les entreprises locales, Velocita Énergies gère la construction de ses projets. Les équipes de la société pilotent les chantiers jusqu'à leur mise en service.

Entre 2019 et 2021, Velocita Énergies construit 3 parcs pour une puissance installée totale de 100 MW.

Exploitation et maintenance

Velocita Énergies assure l'exploitation et la maintenance de ses parcs et propose ce service pour le compte de tiers.

Velocita Énergies compte porter son portefeuille éolien de 350 à 1500 MW en 2023.

Pour mener à bien cet objectif, Velocita Énergies s'appuie sur :

- Des partenariats locaux de développement,
- L'acquisition de projets à tout stade de développement,
- Le renouvellement de parcs éoliens en fin de période d'exploitation (repowering),
- Le développement de ses propres projets.



Envision



Contact presse

Anabel Brujes

T 06 86 52 11 65

E abrujes@velocitaenergies.fr